



DELIBERATION

2023/22

**APPEL A PROJETS PACTE SAT 2
VALIDATION DES PROJETS**

L'an deux mille vingt-trois le 26 octobre, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Rozoy-sur-Serre, au siège de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 8, Représentés : 3, Votants : 11

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick FEUILLET, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Katie LEFEVRE, Mme Christelle MAES, M. Jean-François PAGNON et M. Jean-Jacques THOMAS.

Etaient représentés : M. Vincent LAMOUREUX par Mme Marie DETERME, M. Laurent MARLOT par M. Eric DONNAY et M. Jean-Pierre PREVOT par Mme Marie-Claire FORTIN.

Etaient absents excusés : M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Patrick DUMON, M. Jean-Luc EGRET, M. Gilles QUEILLE et M. Thierry VERDAVAINE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : M. Patrick FEUILLET.

Dans le cadre du Pacte SAT II, l'État a lancé au cours de l'été dernier un appel à projets pour sélectionner les projets qui feront l'objet d'un accompagnement financier de l'Etat via le Fonds de Soutien supplémentaire aux aides de droit commun au titre de l'année 2024.

A ce titre, le PETR du Pays de Thiérache a présenté 2 projets, à avoir :

- La création d'une boîte à outils sur l'éco-citoyenneté ;
- Thiérache, terre de tournages : mise en œuvre d'actions promotionnelles du projet.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

APPROUVE les projets présentés au titre de l'Appel à Projets Pacte Sambre Avesnois Thiérache 2 ;

SOLLICITE la participation financière de l'Etat, au titre du Pacte SAT 2, comme suit :

- 24 000 € pour la création d'une boîte à outils sur l'éco-citoyenneté,
- 30 000 € pour le déploiement du projet Thiérache, terre de tournages

AUTORISE le Président à engager toute les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ces projets ;

PRECISE que les crédits de ces projets seront inscrits au Budget Primitif 2024 du Pays de Thiérache, aux chapitres et articles correspondants.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le

Le Secrétaire de séance,

Patrick FEUILLET